



Communiqué de presse

Paris, le 3 septembre 2008.

RSA : L'USGERES approuve la démarche mais reste sceptique sur les conditions de sa mise en oeuvre

L'USGERES (Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale) a pris connaissance du projet de loi généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion. Si la dynamique valorisant le travail au détriment de l'assistantat va dans le bon sens, le manque de moyens affectés à ce dispositif, tant sur le plan financier que sur celui de l'accompagnement social et professionnel, risque de limiter l'impact de la mesure.

A l'issue du Grenelle de l'insertion qui s'est tenu jusqu'au printemps dernier, l'USGERES avait eu l'occasion d'alerter les pouvoirs publics -notamment les services du haut commissariat aux Solidarités actives contre la pauvreté- sur l'imprécision des moyens mis au service de grandes idées.

Il en est ainsi du revenu de solidarité active. Si le cumul des revenus du travail et de ceux de l'assistance permettrait, dans l'absolu, de sortir de la précarité des milliers de personnes exclues du marché du travail, le gouvernement manque toutefois d'ambitions quant aux modalités de mise en œuvre d'une véritable politique d'insertion.

Il ne suffit pas de mettre en place des incitations financières si ce pied à l'étrier n'est pas accompagné d'une politique ambitieuse en matière d'insertion sociale et professionnelle, en s'appuyant, outre sur le service public de l'emploi, sur les acteurs de l'insertion par l'activité économique, les missions locales, les régies de quartier, les partenaires sociaux et les acteurs de la formation professionnelle. La mise en place d'un dispositif peu financé et peu accompagné risque de renforcer la précarité de l'emploi en développant les petits boulots peu qualifiés.

L'USGERES estime que l'appel à la solidarité nationale, lancé le 28 août par le Président de la République pour financer le RSA sur les revenus du patrimoine et des placements, devrait impliquer l'ensemble des Français sans exclusive si l'objectif est bien de sortir de la précarité les 4 à 7 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Contact presse USGERES

Sébastien DARRIGRAND

☎ 01.43.41.71.72

www.usgeres.fr

Créée en 1994 et présidée par Alain Cordesse, l'Union des Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (USGERES) regroupe 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 12 branches professionnelles. Avec plus de 700 000 salariés et 60 000 employeurs, soit 75% des employeurs fédérés, l'USGERES est aujourd'hui la seule organisation interbranches de l'économie sociale.